



Le 20 octobre 2010

l'addap13 fête ses 50 ans

à la Friche de la Belle de Mai

DOSSIER DE PRESSE

Les 50 ans de l'addap13

une association* de PREVENTION SPECIALISEE des Bouches du Rhône

Dans ce dossier :

- **Ce qu'il faut savoir sur l'événement**.....page 2
- **L'organisation de la journée**.....page 3
- **Le détail des 5 Ateliers**page 4
- **En annexe :**
 - L'addap13 en quelques chiffres :page 5
 - 50 ans d'engagement dans la rue auprès des jeunes :page 6
 - Plan d'accès :page 7

Contacts :

Michel SCOTTO : 06 85 66 46 82 - Eric RIEDERER : 06 72 75 80 43

*avec le soutien du



Ce qu'il faut savoir sur la manifestation

Nom de la manifestation :

L'anniversaire de l'addap13 :

50 ans de prévention spécialisée dans les Bouches du Rhône

L'événement :

Une journée d'anniversaire, consacrée à la rencontre, l'échange, la fête

1000 participants sont attendus :

Éducateurs, Bénévoles, Jeunes, Partenaires associatifs,

Techniciens des collectivités territoriales, Élus, Amis...

En présence de :

M. Jean-Claude GAUDIN

Sénateur des Bouches du Rhône, Maire de Marseille (*ou son représentant*)

M. Jean-Noël GUERINI

Président du Conseil Général, Sénateur des Bouches du Rhône

M. Michel VAUZELLE

Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur

Mme Marie-Josèphe PERDEREAU

Préfet délégué pour l'Égalité des chances

Organisateur :

L'addap13 : L'Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13

Lieu de la manifestation :

La Friche de la Belle de Mai

41, rue Jobin

13003 – Marseille

Un point d'accueil y est prévu pour la presse

Date :

Mercredi 20 octobre 2010 à partir de 8 h 30

Déroulé de la journée des 50 ans

- 8 h 30 Accueil des participants**
Animation par Jacques BERRIN – Vice-Président de l'addap13
- 9 h 30 Ouverture de la Journée – Jean SUZZONI – Président de l'addap13,**
Jean-Noël GUERINI – Président du Conseil Général 13,
Michel VAUZELLE – Président du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur,
Jean-Claude GAUDIN – Sénateur des Bouches du Rhône, Maire de Marseille (*ou son représentant*),
Marie-Josèphe PERDEREAU – Préfet délégué pour l'Egalité des chances
- 10 h 20 Vidéo : "Jeunesses : mémoires d'avenir", les pionniers de la Prévention Spécialisée**
René DUBOIS – Président de la F.C.E.P. 1963 – 1969
- 10 h 30 La Prévention Spécialisée, un maillon de la Protection de l'Enfance**
Danielle PERROT – Directrice Enfance Famille – Conseil Général 13
- 10 h 45 La Prévention Spécialisée : une histoire faite d'engagements**
Françoise TETARD – Historienne, Ingénieur au CNRS, spécialiste de l'éducation spécialisée et de l'éducation populaire
- 11 h 15** Pause
- 11 h 30 Table ronde : "Jeunesses : pratiques d'avenir", pour une société en mouvement**
Animation par Didier PILLET – Président Directeur Général de « La PROVENCE », avec Bernard HECKEL, René DUBOIS, Louis DUBOUCHET, Françoise TETARD, Gérard LECA, un éducateur de l'addap13, et débat avec la salle
-
- 12 h 30** Pause repas
-
- 14 h Ateliers :**
N° 1 : **Éducatifs et arts dans la rue** – Nathalie FLETCHER et Stéphane FRANÇOIS
N° 2 : **Initiatives et projets jeunes** – Jacques ABEHSSERA et Eric SANCHEZ
N° 3 : **La prévention avec elles** – Cécile ALONSO et Sarah GOULET
N° 4 : **Nouveaux besoins, nouveaux projets, nouvelles pratiques : quelles perspectives ?**
Laurent LE GAL et François SAUSSAC
N° 5 : **Prévention spécialisée : les possibles face à l'exclusion**
Hélène COIFFET, Réjane HERMANN et Hélène MICAÏLIDIS
- 15 h 15** Pause
- 15 h 30 Table ronde : "Jeunesses : un choix d'avenir", pour une société solidaire**
Animation par Philippe DUHAYON – Conseiller Technique addap13
Introduction Pierre-Jean ANDRIEU, Professeur associé à l'Université Paris VII, ancien Président du Conseil Technique de Prévention Spécialisée, Administrateur d'Arc 75, Présence des animateurs des ateliers, et débat avec la salle
- 16 h 15 Le sens de l'engagement dans l'éducation rue**
Joël ROMAN, Agrégé de Philosophie, Directeur de la collection Pluriel (Hachette littérature), membre du comité de rédaction de la revue Esprit (*Sous réserve*)
- 16 h 45 La prévention spécialisée : un appui à l'action publique**
Michel AMIEL, Vice-Président du Conseil Général 13
- 17 h** Clôture – Jean SUZZONI – Président de l'addap13
- 17 h 30** Apéritif festif...

- **Éducatifs et arts dans la rue**

La prévention spécialisée se caractérise par la démarche de « l'aller vers » pour créer la rencontre. Les arts de rue se déroulent dans l'espace public et en interaction avec les spectateurs.

De l'atelier d'écriture au chantier éducatif, quels engagements et risques la prévention spécialisée partage-t-elle avec les artistes de rue ? La prévention spécialisée peut-elle être aujourd'hui une interface entre les arts et les quartiers paupérisés ?

- **Initiatives et projets jeunes**

La prévention spécialisée mise sur les ressources des jeunes à être acteurs de leur devenir : ce versant de notre travail consiste à favoriser l'émergence du désir et à inscrire les jeunes dans une démarche de projet. Projets individuels, mais aussi travail sur la place du sujet dans la société à travers des actions d'utilité sociale, entre autres.

Quelles constantes et quelles variables repérons-nous dans cette démarche, et comment pouvons-nous lire cet engagement à la lumière du contexte social actuel ?

- **La prévention avec elles**

Quelles pratiques faut-il mettre en œuvre pour travailler avec les filles, moins visibles que les garçons dans l'espace public, et surreprésentées en termes de cumul de difficultés ?

Quels sont les problématiques et les atouts de ce public ?

Quels rôles peuvent jouer les représentations des travailleurs sociaux dans l'approche de ce public ?

- **Nouveaux besoins, nouveaux projets, nouvelles pratiques : quelles perspectives ?**

La société est en perpétuelle évolution : comment l'intervention de prévention spécialisée s'y adapte-t-elle ? Quels projets face à la massification du chômage, l'errance des jeunes, les tensions entre communautés et/ou générations, etc.

Comment construisons-nous les compétences nouvelles qu'impliquent ces nouveaux projets ?

- **Prévention spécialisée : les possibles face à l'exclusion**

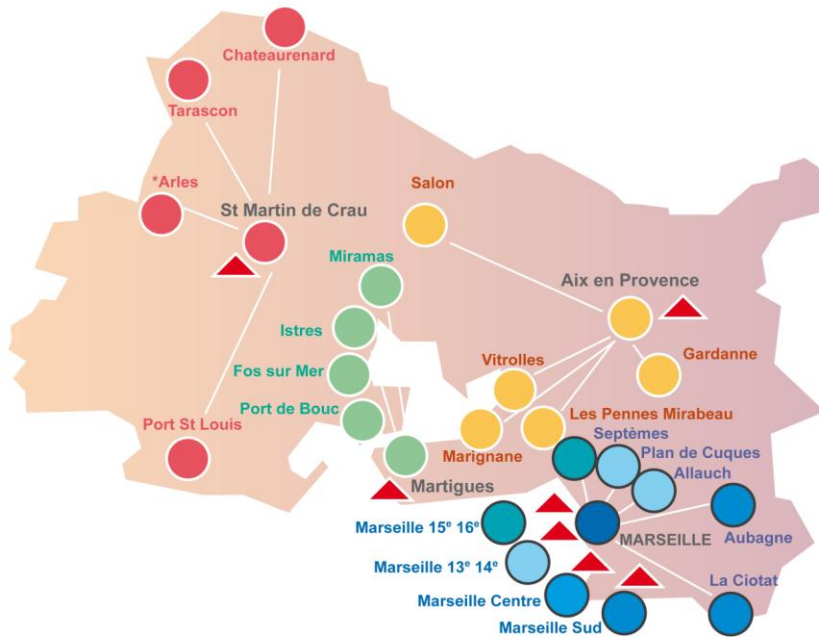
La prévention spécialisée a vocation à travailler avec des jeunes en situation de ruptures et d'exclusions. L'exclusion est multiple : économique, sociale, symbolique...

En quoi les fondamentaux de la prévention spécialisée aident-ils à agir sur la reconstruction d'un lien social ? Comment accompagnons-nous vers les dispositifs existants, et comment faisons-nous quand il n'y a pas de dispositifs adaptés ?

L'addap13 en quelques chiffres

Au niveau du département des Bouches du Rhône

- **L'addap13 (Association Départementale pour le Développement des Actions de Prévention 13) regroupe près de 230 professionnels dont 180 éducateurs sur 22 villes du département, soit plus de 83 points de travail éducatif (cités, quartiers, communes...)**



- **L'addap13 travaille chaque année avec environ 6 800 jeunes et 2 800 familles.**
- **L'addap13** est financée et contrôlée par le Conseil Général 13. C'est la plus importante association de Prévention Spécialisée de France.
- **L'addap13** agit en respectant la liberté des jeunes. La relation éducative est librement consentie.
- **Sur les 11M€ de budget, 87% proviennent du Conseil Général 13**, les 13% restants sont issus notamment des communes et des EPCI, de la Région PACA, de l'Etat, des bailleurs sociaux, et de la SNCF.
- **L'addap13** est présidée par M. Jean SUZZONI, et dirigée par M. Yves GROGNOU.
- **L'addap13** est organisée en 7 services, 4 sur Marseille et 3 sur le reste du département
- **L'addap13** c'est aussi un Pôle Logement qui gère 17 appartements, et un Pôle Innovation qui développe des actions de Médiation sociale et éducative sur le département
- **La Prévention Spécialisée sur le 13** c'est aussi :
 - La Maison de l'Apprenti
 - Le Club Cabucellois
 - Saint André Loisirs et Culture
 - L'Association Loisirs et Culture
 - Le Contact Club
- **L'addap13** est membre du Comité National de Liaison des Associations de Prévention Spécialisée (CNLAPS)

De la fédé à l'addap13, 50 ans d'engagement dans la rue auprès des jeunes

L'ère des pionniers (1950- 1960)

Le développement des clubs de prévention spécialisée sur Marseille et dans les Bouches du Rhône a connu de nombreuses évolutions depuis les années 50. A cette époque, des clubs de jeunes animés par des bénévoles œuvraient dans plusieurs quartiers de Marseille, comme « le Tchitchou Bar » à la Plaine et l'association Breteuil Grignan à l'Opéra. Leur objectif était de répondre au désœuvrement des jeunes de ces quartiers et de prévenir la délinquance, le plus souvent en proposant un lieu d'accueil et des activités de loisirs.

L'ère des regroupements et de l'identité (1960-1972)

Après quelques années de fonctionnement, ces clubs ont ressenti la nécessité de se coordonner, et c'est l'ARSEA et sa Présidente, Mme G. POINSO-CHAPUIS, qui les aida à créer le 13 juin 1960, une association dite « Fédération des Clubs de Loisirs et de Prévention » (FCLP). Le 11 juillet 1960, une convention est signée entre le Préfet des Bouches du Rhône et M. A. CHAUMERY, Président de l'association, qui se voit confier l'organisation de la prévention sur le département.

En 1963, dans un souci de clarification des objectifs, les associations se regroupent au sein de « la Fédération des Clubs et Équipes de Prévention des Bouches du Rhône » (FCEP). Chaque club garde son autonomie, tout en étant représenté au sein du conseil d'administration de la FCEP.

De 1960 à 1969, la fédération passe d'un permanent sur une zone d'intervention à 35 permanents sur 18 points de travail. La prévention spécialisée se professionnalise, et bénéficie d'une double tutelle : DDASS et DDJS.

L'ère de la reconnaissance (1972-1987)

L'arrêté interministériel du 4/7/1972 et ses 8 circulaires viendront consacrer la prévention spécialisée en terme d'agrément et de financements, mais aussi du point de vue de la technicité du personnel, des principes, et des méthodes d'intervention. Cet arrêté donne une nouvelle impulsion à la prévention :

- 1972 : ouverture sur Aix en Provence ;
- 1973 : ouverture sur Martigues et Arles ;
- 1975 : ouverture sur Port Saint Louis du Rhône et Istres.

En 1980, la Fédération a ouvert 41 points de travail sur Marseille et le département 13.

Une partie du personnel est géré directement par la Fédération, l'autre partie par les associations adhérentes.

A partir de 1981, avec la décentralisation, le Code de la Famille dans le cadre de la loi dite « particulière » du 6 janvier 1986, fait rentrer la prévention spécialisée dans le champ de l'Aide Sociale à l'Enfance, et des compétences du Conseil Général 13. Celui-ci est désormais chargé de son contrôle et de son financement.

Cette modification de fond va amener la FCEP à se transformer. Sur le terrain, avec la crise que traverse la France, les éducateurs se lancent dans l'aménagement des terrains d'aventure (cité Air Bel), s'impliquent dans les Missions Locales et les PAIO, et initient les entreprises d'insertion (**Polyteck**, Old Récup...). La FCEP va se saisir de ces outils pour répondre à la déqualification et au chômage massif des jeunes.

L'ère du partenariat dans la décentralisation (1988 à nos jours)

Le partage des compétences entre l'Etat et les Départements, ainsi que le lancement de la politique de la Ville va bousculer l'ordre établi.

Le FCEP se transforme le 15 juin 1987 en **A. D. D. A. P.** : Association Départementale Pour le Développement des Actions de Prévention. Le 1^{er} janvier 1988, une convention est signée entre le Conseil Général des Bouches du Rhône et l'A.D.D.A.P.

Celle-ci va progressivement adopter le fonctionnement et l'organisation actuelle, à savoir :

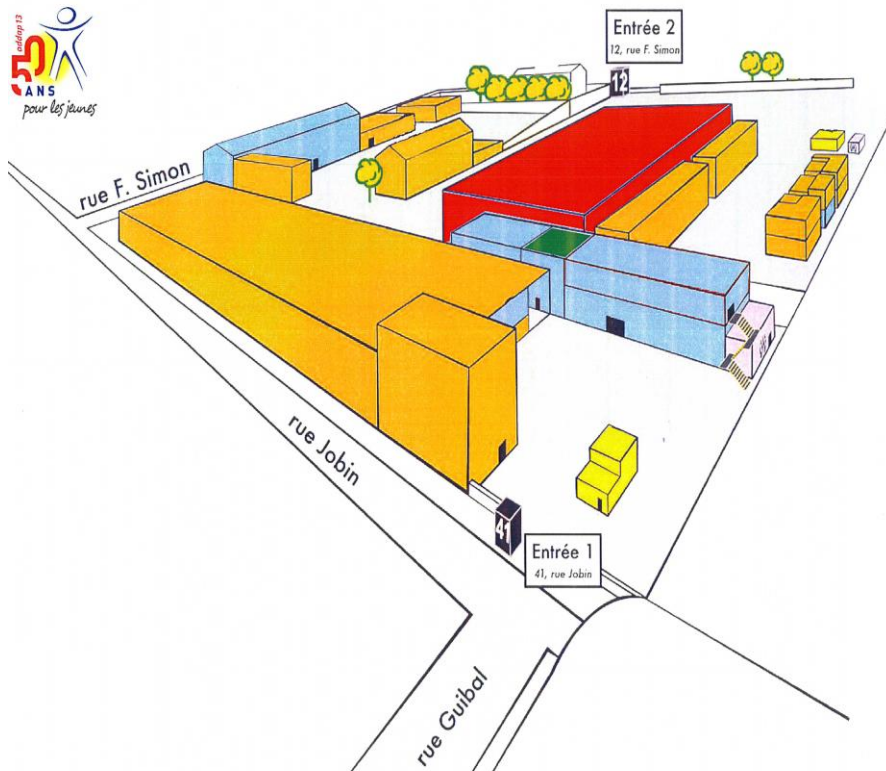
- le rapprochement avec le Conseil Général 13 (élus et services), mais aussi des dispositifs contractuels (DSU, VVV (ex OPE), CLSPD, etc.) ;
- la gestion directe de la totalité du personnel par l'A.D.D.A.P. ;
- le découpage de l'A.D.D.A.P. en 7 services (4 sur Marseille, et 3 sur le reste du département) ;
- le développement de pôles d'activités complémentaires à l'action de prévention spécialisée (« logement », « accompagnement à l'emploi » puis « innovation », « sports »).

Le 17 mai 2005, l'ADDAP13 bénéficie, pour sa mission de prévention spécialisée, d'une habilitation de la part du Conseil Général 13, et le 8 juillet 2005, une convention est signée entre le Département et celle-ci.

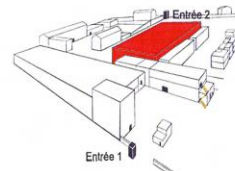
En 2010, plus de 50 ans après la création de la Fédération des Clubs de Loisirs et de Prévention, l'ADDAP13 poursuit son développement autour de la prévention spécialisée, de la médiation sociale et éducative, et du logement des jeunes. Elle compte aujourd'hui plus de 230 salariés, dont 180 éducateurs qui interviennent sur 82 points de travail (villes, quartiers, cités...), situés dans 22 communes du Département des Bouches du Rhône.

Les 50 ans, c'est où ?

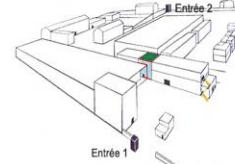
La Friche de la Belle de Mai
41, rue Jobin
13003 – Marseille



La cartonnerie



Le petit théâtre



Le Studio

